

**[Introduction] Pour une socioéconomie engagée :  
monnaie, finance et alternatives**

Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux,  
Hadrien Saiag

► **To cite this version:**

Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, Hadrien Saiag. [Introduction] Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finance et alternatives . Farinet (Collectif). Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finance et alternatives , Classiques Garnier, pp.9-35, 2018, Bibliothèque de l'économiste, 978-2-406-08114-2. <10.15122/isbn.978-2-406-08114-2.p.0009>. <halshs-01794309>

**HAL Id: halshs-01794309**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01794309>**

Submitted on 7 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Farinet (dir.), *Pour une socioéconomie engagée. Monnaie, finance et alternatives*, Paris, Classiques Garnier (Bibliothèque de l'économiste, 19), 2018, 382 p.

## PREAMBULE

*Farinet* est le pseudonyme utilisé par les éditeurs de cet ouvrage.

Jérôme Blanc : Sciences Po Lyon ; Unité mixte de recherche (UMR) Triangle,

Isabelle Guérin : Institut de recherche pour le développement (IRD) ; UMR du Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (CESSMA, UMR 245, IRD, Sorbonne Paris Cité),

Isabelle Hillenkamp : Institut de recherche pour le développement (IRD) ; UMR du Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (CESSMA, UMR 245, IRD, Sorbonne Paris Cité),

Solène Morvant-Roux : Université de Genève, Faculté des Sciences de la Société, Institut de démographie et de socioéconomie (IDESO),

Hadrien Saiag : Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ; Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain - Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales (IIAC-LAIOS).

Cette référence à Farinet, faux-monnayeur valaisan des années 1870, est un clin d'œil à Jean-Michel Servet : tous deux Savoyards se moquant des frontières, tous deux versés dans la monnaie – de manière assez différente certes !

Les auteurs dont les textes sont rassemblés dans ce livre sont des collègues de travail et d'anciens doctorants qui ont côtoyé Jean-Michel Servet au cours de son parcours, de l'université Lumière Lyon 2, où il a été formé et où il a démarré sa carrière d'enseignant-chercheur, à l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID) à Genève, en passant par l'Institut français de Pondichéry (IFP) et l'Institut universitaire d'études du développement (IUED). Ce livre collectif ne constitue pas des *mélanges* au sens classique du terme car, au-delà de l'hommage, il se veut une mise en débat et un prolongement d'un travail toujours en cours.

## INTRODUCTION

### POUR UNE SOCIOECONOMIE ENGAGEE. MONNAIE, FINANCE ET ALTERNATIVES

Ce livre propose d'engager un dialogue sur les principaux concepts et objets de recherche abordés et développés par Jean-Michel Servet (JMS)<sup>1</sup>, principalement à travers sa contribution à une socioéconomie de la monnaie, de la finance et des alternatives. Des monnaies primitives à la microfinance, au Nord et au Sud, et à la critique de la financiarisation contemporaine, du passage à l'euro des populations en situation de précarité aux systèmes d'échange local et à l'économie solidaire, ses multiples objets de recherche s'articulent autour de questions telles que le lien social et l'exclusion, la lutte contre les inégalités, la solidarité et le partage, les alternatives démocratiques et les voies de sortie à la crise. Il les aborde par une démarche singulière qui intègre l'histoire de la pensée économique, la recherche de terrain dans de nombreux pays, et le dialogue transdisciplinaire avec des courants de pensée en anthropologie économique, sociologie économique et économie politique, notamment. Centrés sur les pratiques monétaires et financières et attentifs aux institutions, à la nature des rapports sociaux autant qu'aux initiatives et à leur potentiel démocratique, ses travaux se veulent une contribution à une socioéconomie engagée au service d'une réflexion sur de nombreux enjeux globaux contemporains.

Un premier texte de Pierre Dockès, qui a été son directeur de thèse, retrace le parcours intellectuel de JMS en l'associant à la socioéconomie, élargissement de ses premières amours en anthropologie économique. Les chapitres de ce livre sont ensuite organisés autour de trois parties : il s'agit d'abord d'évoquer et de discuter certains aspects de ses travaux sur la monnaie ; de se concentrer ensuite sur les dimensions financières ; d'aborder enfin la question des alternatives démocratiques permises grâce à la contestation par l'économie solidaire de la dualité classique État/marché. Le texte d'André Tiran, dont il a été le directeur de thèse, clôt cet ouvrage en abordant un aspect important de ses travaux : l'ancrage de sa réflexion dans la lecture des textes fondateurs l'a conduit à s'engager sur le chemin riche, long et exigeant de la traduction de textes écrits par d'autres. Dans cette introduction, on présente successivement le cadre de chacune des trois parties de l'ouvrage.

#### **La monnaie : des coupures et des liens (première partie)**

Plus d'une décennie durant, depuis les années de sa formation intellectuelle à l'université Lumière Lyon 2 avec la rédaction de son mémoire de diplôme d'études supérieures (DES, 1974) à la soutenance de sa thèse de troisième cycle (1977) puis de son doctorat d'État (1981) et à la publication de *Nomismata* (1984), les premiers travaux de JMS se sont concentrés sur les questions monétaires, en les abordant d'emblée d'une façon originale, qui le mettait en porte-à-faux avec les travaux de ses pairs économistes : en articulant un travail de terrain, « exotique » qui plus est (en Basse-Casamance) et

---

<sup>1</sup> Le nom de Jean-Michel Servet va nécessairement apparaître à de très nombreuses reprises tout au long de cet ouvrage. Cette multiplicité d'occurrences justifie d'utiliser à son endroit une forme abrégée, certes peu élégante mais commode (JMS).

méthodologiquement ancré dans l'anthropologie économique, et un travail d'histoire de la pensée s'intéressant aux origines de l'économie politique. Déjà à cette époque le terrain comme l'histoire de la pensée n'étaient pas les meilleures des voies pour réussir dans une carrière d'économiste universitaire ; ils marquaient la profonde originalité du parcours dans lequel s'engageait Jean-Michel et son refus des sentiers battus.

### **L'anthropologie et l'histoire contre la fable du troc**

De toutes les idées reçues des économistes qu'il n'a cessé de contester, le troc a probablement été sa première cible. Il en a combattu le mythe à partir de plusieurs types de réflexions et selon des méthodes différentes.

L'idée selon laquelle la monnaie est l'invention humaine qui résulte des nécessités du marché face aux inconvénients du troc peut, tout d'abord, être datée historiquement et intellectuellement. JMS situe son émergence sur une petite dizaine d'années, autour de textes de Turgot, Smith, Steuart et Beccaria, entre 1767 et 1776<sup>2</sup>. Révéler l'origine de ce récit ainsi que son utilité première, qui est de penser la monnaie sans l'État, permet de le dénaturer et d'en discuter la pertinence.

Ce rapport à l'histoire a toujours hanté JMS par la suite. Spécialement sous la forme de l'histoire des idées, à laquelle il n'a jamais cessé de prendre part, même si la période de forte activité dans ce champ court surtout jusqu'au début des années 2000. Dans cet esprit, il a notamment dirigé et participé à l'édition et à la traduction de plusieurs textes monétaires, depuis des textes médiévaux jusqu'à des écrits de David Ricardo<sup>3</sup>. Sa contribution à l'édition des œuvres complètes d'Auguste et Léon Walras, ce projet fondateur au cœur de la création du Centre du même nom en 1984, n'a cependant pas porté sur les questions monétaires. Son rapport ultérieur à l'histoire des idées s'est détaché du travail éditorial, et a davantage été marqué par la nécessité de lire et relire des textes d'auteurs majeurs, au premier rang desquels Karl Polanyi<sup>4</sup>, en vue de penser lui-même l'organisation plurielle de la production, de l'échange, du financement et de la consommation – expression qu'il aime substituer au mot « économie », comme on ouvre une boîte noire. Si certains de ses textes d'histoire de la pensée poussent loin l'investigation de détail, c'est moins par goût de l'érudition que dans un souci de précision nécessaire pour dévoiler la signification de discours que des décennies et parfois des siècles d'exégèse ont pu obscurcir : ainsi peut-on lire son travail sur Malestroit par exemple<sup>5</sup>.

JMS a aussi été hanté par l'histoire des pratiques, monétaires et financières en premier lieu, traitant par exemple de l'origine des pièces en Grèce ancienne ou des pratiques financières en Égypte et Mésopotamie antiques<sup>6</sup>... Au-delà de la monnaie et de

<sup>2</sup> Servet (2001), p. 23 ; voir aussi Servet (1977, 1979b).

<sup>3</sup> Successivement, trois textes médiévaux publiés sous la direction de Claude Dupuy en 1989 (Nicole Oresme, Jean Buridan, Bartole de Sassoferrato), certains écrits monétaires de David Ricardo traduits sous la direction de Bernard Courbis et Jean-Michel Servet en 1991 ainsi qu'un texte de Thomas Mun publié en 1994 dans le numéro 22 des *Cahiers Monnaie et Financement*. Il faut ajouter le projet inachevé de traduction de la *Staatliche Theorie des Geldes* de Georg Friedrich Knapp, engagé par Annie Jeoffre dans la seconde moitié des années 1980.

<sup>4</sup> Voir notamment Servet (1993, 1998c).

<sup>5</sup> Voir notamment Servet (1985a). Cet article, publié dans les *Cahiers Monnaie et Financement*, dont il a été directeur de publication, fait partie d'un numéro où se trouvent pêle-mêle des textes d'histoire monétaire (Jean-Louis Corriéras, Claude Dupuy et Bernard Courbis) et d'histoire de la pensée monétaire (Thierry Vissol et Jean-Michel Servet), de la période médiévale à l'avènement de l'Europe moderne ; et un texte sur les « monnaies traditionnelles du pays Sara, sud du Tchad » écrit par Josette Rivallain : un condensé des méthodes mobilisées alors par Jean-Michel pour éclairer un même phénomène.

<sup>6</sup> Respectivement, et sans exhaustivité, Servet (1982, 1984).

la finance, l'étude des pratiques est un réservoir inépuisable de réflexions, comme le sont par exemple celles des corporations<sup>7</sup>. Mais l'étude des pratiques dans l'histoire n'est jamais que la déclinaison historique d'une socioéconomie des pratiques monétaires et financières, qui peut s'exercer sur tous types de contextes et de sociétés : pour ce qui concerne la monnaie, cela va des pratiques en Casamance à l'euro en projet, en passant par les systèmes d'échange local en France<sup>8</sup>. C'est que les pratiques importent plus que tout, qu'elles soient anciennes ou actuelles, d'ici ou d'ailleurs : c'est à partir d'elles, et de cadres théoriques compréhensifs, qu'il est possible de rendre intelligible la variété des organisations possibles de la production, de l'échange, du financement et de la consommation, et qu'il est possible, sur cette base, de contester à la fois la naturalité, l'efficacité et le caractère supposé émancipateur du marché. C'est pourquoi le travail de Jean-Michel Servet a souvent consisté à aller voir ailleurs (ici autrefois, ailleurs aujourd'hui, ailleurs autrefois), pour ensuite revenir et porter alors la critique au cœur de la modernité occidentale, *hic et nunc*.

L'un de ses premiers faits d'armes a donc consisté à déconstruire la « fable du troc ». Celle-ci a des effets très profonds, puisqu'elle façonne le regard couramment porté sur les pratiques monétaires et d'échange « exotiques », c'est-à-dire différentes de la modernité occidentale. Déconstruire cette fable suppose de recourir à l'histoire et à l'anthropologie, qui toutes deux « [...] éclairent les racines des conditions actuelles des fonctions de paiement, de compte et de réserve » – selon une formulation fonctionnaliste qu'il critiquera lui-même plus tard<sup>9</sup>. L'origine des pièces en Occident a ainsi été interrogée sous l'angle de ses déterminants, dans *Nomismata*<sup>10</sup>. L'origine commerciale n'est pas avérée ; comme l'explication fiscale aussi bien que culturelle semblent elles aussi insuffisantes, la monnaie est alors renvoyée à un phénomène politique ou, pour le formuler comme Mauss, à un « fait social total » : « Dans la mesure où le fondement politique des cités canalise et assimile les autres dimensions de ces sociétés, cette hypothèse [politique] est compatible tant avec des usages culturels ou financiers que commerciaux des pièces. L'usage des pièces est en Grèce un *fait social total*<sup>11</sup>. »

Quant à l'anthropologie, elle a été mobilisée et pratiquée autour d'une question fondamentale, sur laquelle bien des années plus tard JMS a été conduit à revenir, dans *Les monnaies du lien* (qui renouait sous forme d'autocritique et de prolongement avec les travaux de ses débuts, en publiant aux Presses universitaires de Lyon un livre reprenant des travaux lyonnais au tournant des années 1980)<sup>12</sup> : le présent de sociétés sans État<sup>13</sup> ou les pratiques héritées de telles sociétés informent-ils sur le passé des sociétés occidentales et de l'humanité tout entière ? Si les échanges ne sont pas réalisés au moyen d'instruments similaires aux nôtres (dans la forme et dans les fonctions), qu'est-ce donc, si ce n'est pas du troc ? Plus largement, que nous dit sur l'essence de la monnaie ce que l'on observe d'étonnant dans des pratiques exotiques – comme par exemple ces échanges à volume égal chez les Diola de Basse-Casamance où l'on séparait le riz, élément central

<sup>7</sup> Servet (2015b).

<sup>8</sup> Respectivement, Servet (1978a, 1998a, 1999a).

<sup>9</sup> Servet (1984), p. 169 pour la citation ; et Servet (2012b) pour l'autocritique de son fonctionnalisme des débuts.

<sup>10</sup> Servet (1984).

<sup>11</sup> Servet (1984), p. 112.

<sup>12</sup> Servet (2012b).

<sup>13</sup> Qu'on les appelle sociétés « traditionnelles » ou sociétés « primitives », ou encore « sauvages » comme, note-t-il avec regret, Pierre Dockès et lui ont intitulé l'un de leurs travaux communs en 1980 : Dockès et Servet (1980), évoqué dans Servet (2012b), p. 11.

de la culture diola, des pièces et billets considérés comme d'une culture étrangère, *via* l'intermédiation de l'arachide<sup>14</sup> ? Il y a, dans la démarche adoptée par JMS, cette recherche de l'archaïsme, défini par lui non pas comme « un vestige mais un fondement essentiel commun à l'ensemble des sociétés humaines ». Ce qui l'intéresse n'est pas la survivance (« un résidu qui aurait été préservé par suite d'une sorte de miracle ») mais « des propriétés communes au fait monétaire en général [et] certaines dimensions cachées de nos monnaies<sup>15</sup> ».

### **L'essence de la monnaie et le biais catallactique**

À une époque où les travaux de Polanyi distinguant « *all purpose money* » et « *special purpose money* » ne sont pas encore bien connus en France, JMS pose le concept de *paléomonnaie* pour qualifier des objets à la fois proches et distants de la monnaie telle qu'on la connaît : ces monnaies sont « unies entre elles par l'affinité de leurs fonctions et avec nos formes et pratiques monétaires par leur devenir potentiel » ; l'expression « paléomonnaie » « marque l'antériorité historique – de notre point de vue logique – entre les unes [les monnaies dites primitives] et les autres [nos formes monétaires] tout en exprimant une différence<sup>16</sup> ». Différence et unité peuvent se rapprocher de l'articulation *all purpose / special purpose money*. L'analyse des paléomonnaies le conduit à raisonner sur l'existence de sphères d'échanges cloisonnées, dans la foulée de Karl Polanyi ou Paul Bohannan, remettant en cause le postulat économiste de fongibilité de la monnaie<sup>17</sup>.

À ce stade toutefois, l'approche servétienne de la monnaie souffre de deux limites qui seront bientôt levées : d'une part, une visée évolutionniste, sur laquelle il reviendra sous forme d'autocritique dans *Les monnaies du lien*, cet ouvrage intrigant composé de parties « opposées et complémentaires » ; d'autre part, un travail relatif à l'univers des paléomonnaies qui ne formule pas de critique fondamentale sur la monnaie des sociétés modernes, et que les travaux ultérieurs portant sur les SEL (systèmes d'échange local), puis l'euro et enfin la pensée des communs déplaceront vers cette dernière – mais la critique aura d'abord été dirigée vers les dimensions financières<sup>18</sup>.

Le regard porté sur l'autre, cet étranger, l'interprétation biaisée des pratiques de l'autre et les effets de cette interprétation ont été des interrogations chroniques et profondes de JMS. En témoignent ses textes sur les « figures du troc du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », sur la « rencontre des imaginaires monétaires » et les processus de « démonétarisation et remonétarisation » en Afrique<sup>19</sup>. C'est dans ce cadre qu'il s'est intéressé aux travaux de l'ethno-archéologue africaniste Josette Rivallain<sup>20</sup>, autour des récits de voyageurs en Afrique portant sur les échanges et les pratiques monétaires, du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans ce volume, Josette Rivallain revient sur certains aspects des pratiques monétaires africaines confrontées à la poussée coloniale de l'Occident, où la rencontre d'imaginaires et de formes monétaires très différentes, dans un contexte où la volonté de contrôle des Occidentaux qui passe par l'imposition de nouvelles pratiques et de règles, engendre des transformations douloureuses. La monnaie apparaît comme « une entité bien vivante ».

<sup>14</sup> Voir Servet (1978a).

<sup>15</sup> Servet (2012b), p. 21.

<sup>16</sup> Servet (2012b), p. 94 et p. 9, respectivement.

<sup>17</sup> Polanyi (1957/1975b) et Bohannan (1959).

<sup>18</sup> Respectivement Servet (2012b, 1998a, 1999a, 2017).

<sup>19</sup> Respectivement, Servet (1977, 1992, 1998b).

<sup>20</sup> Rivallain (1994a), ouvrage présenté par un court texte de Jean-Michel Servet.

Dans les années 1990, le parcours intellectuel de JMS le conduit à rejoindre un groupe d'économistes, anthropologues, historiens et psychologues réuni par Jean-Marie Thiveaud pour un cycle de séminaires intitulé « Souveraineté, légitimité, confiance », soutenu par la Caisse des dépôts et consignations, et qui débouchera sur *La monnaie souveraine*<sup>21</sup>. Il s'agit d'un moment clé de convergence de travaux d'économistes qui jusqu'ici avaient été développés séparément tout en émergeant à peu près à la même époque : ceux de Carlo Benetti et Jean Cartelier, de Michel Aglietta et André Orléan, de Marie-Thérèse Boyer-Xambeu, Ghislain Deleplace et Lucien Gillard<sup>22</sup>. La période de travail collectif qui s'engage autour d'Aglietta et Orléan aboutit à la publication de l'ouvrage collectif *La monnaie souveraine* dont l'introduction constitue un jalon majeur de l'institutionnalisme monétaire francophone<sup>23</sup>. La confiance, thème travaillé précédemment dans un autre projet de JMS, interdisciplinaire également<sup>24</sup>, aboutit ici à une formulation canonique lorsqu'elle est appliquée à la monnaie, autour du triptyque confiance méthodique, confiance hiérarchique, confiance éthique. Curieusement, ce moment de convergence intellectuelle autour de la monnaie d'un groupe interdisciplinaire (mobilisé cependant par des économistes cherchant à conceptualiser et théoriser) se produit alors que les travaux de JMS prennent une double inflexion, entre le milieu des années 1990 et le début des années 2010 : celle des pratiques financières (voir la deuxième partie de cet ouvrage) et d'une socioéconomie plus engagée où sont travaillés la méthode et les outils, principalement polanyiens (voir la troisième partie de cet ouvrage). Les questions proprement monétaires sont mises en veilleuse, mais les avancées que réalise JMS par ailleurs les travaillent souterrainement.

Il en résulte, au tournant de 2010, un retour progressif à la monnaie, alimenté par un regard rétrospectif jeté sur ses premiers travaux, une autocritique sur l'évolutionnisme et la catallactique supposés de leur orientation ainsi que des travaux du groupe interdisciplinaire précédemment cité, et l'introduction de nouvelles problématiques liées aux communs et au partage. Le regard rétrospectif critique se traduit par la publication des *Monnaies du lien* déjà cité. Il formalise alors cette ambivalence de la monnaie, qui est d'être à la fois vecteur par essence du lien social, et opérateur, par le paiement, de sa coupure. La monnaie est donc en réalité une « impossible coupure » :

Nous vivons, par la façon dont est compris parmi nous le paiement, avec l'illusion que la remise contractuelle d'une contrepartie, pensée comme contre-valeur, est à un niveau micro-relationnel ce qui peut nous rendre quitte et autonome de façon générale. On croit pouvoir ainsi ne pas dépendre des autres, alors que tout paiement est un moment dans une chaîne sans fin de relations que l'interdépendance mécanique des marchés réalise à l'insu même de ceux qui échangent. (Servet, 2012b, p. 361.)

Dans cet ouvrage, Jérôme Blanc interroge notamment la signification de cette « liberté frappée », terme dostoïevskien, au travers de la figure double, historique et romanesque, de Farinet, faux-monnayeur valaisan des années 1870.

Quant à la catallactique, la critique servétienne s'alimente des travaux d'Annette Weiner<sup>25</sup>. Celle-ci établit un parallèle, si ce n'est une filiation, entre les mécanismes autorégulateurs du marché dans le libéralisme classique à la Smith, et ceux de la

<sup>21</sup> Aglietta et Orléan (1998).

<sup>22</sup> Benetti et Cartelier (1980), Aglietta et Orléan (1982), Boyer-Xambeu, Deleplace et Gillard (1986). – Voir l'introduction d'une anthologie de textes sur l'institutionnalisme monétaire francophone composée par Alary, Blanc, Desmedt, Théret (2016).

<sup>23</sup> Aglietta et Orléan (1998).

<sup>24</sup> Bernoux et Servet (1997).

<sup>25</sup> Weiner (1992), que cite Servet (2012b), p. 335.

réciprocité dans l'anthropologie selon Malinowski et Mauss. Or JMS insiste à juste titre sur le réductionnisme qu'implique une focalisation sur la seule circulation des ressources. Qu'il le nomme « catallactique » appelle une discussion, dans laquelle Bruno Théret s'est engagé dans ce même volume (voir la troisième partie). Il n'en reste pas moins que, suivant Weiner, Servet met l'accent désormais sur l'existence de biens inaliénables par laquelle le caractère exclusif, et peut-être le primat, de la circulation dans la reproduction matérielle des sociétés ainsi que dans l'essence de la monnaie comme lien sont remis en cause. C'est ce sur quoi porte également le texte de Jean-Pierre Warnier dans ce volume, qui insiste sur le biais qu'a introduit la lecture de Marcel Mauss par Claude Lévi-Strauss : « [Lévi-Strauss] tira le fameux « Essai » dans un sens partial et partiel qui consiste à considérer que *tout* doit circuler entre les humains, que c'est la circulation, l'échange des femmes et la communication qui fondent leur humanité, et que la parenté est première par rapport au reste » ; ainsi, conclut Jean-Pierre Warnier, « il faut relire Marcel Mauss à l'école de Annette Weiner plutôt qu'à l'école de Claude Lévi-Strauss ».

Avec l'inaliénabilité vient la thématique des communs et celle du partage. C'est là le dernier domaine en date dans lequel Jean-Michel Servet a pénétré et qui lui permet de continuer à penser la monnaie sous un jour nouveau. Il qualifie désormais son approche d'essentialiste, qu'il oppose à l'approche historique et fonctionnelle de ses débuts<sup>26</sup>. Il aborde cette thématique *via* les monnaies locales, qui constituent des manifestations actuelles d'aspirations citoyennes à refonder la communauté monétaire<sup>27</sup>. La question monétaire est ainsi devenue un vecteur de la socioéconomie engagée qui est la sienne.

### **Inclusion financière au Sud et au Nord : entre protection, marchandisation et émancipation (deuxième partie)**

Les travaux de JMS sur la monnaie ont ainsi pris la forme d'analyses historique et épistémologique de la théorie monétaire, mais aussi de terrains d'observation considérés comme exotiques par rapport à la modernité occidentale. C'est ainsi qu'il débuta l'observation *in situ* au Sénégal, chez les Diola de la Basse-Casamance.

Le travail de terrain de JMS s'inscrit alors dans un mouvement émergent mais marginal, notamment en économie, sur les pratiques et circuits informels d'épargne et de crédit<sup>28</sup>. C'est également à cette époque qu'il intègre le réseau thématique « Circuits officiels et réseaux parallèles de financement en Afrique » animé par Michel Lelart au sein de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) qui deviendra l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) en 1998. Réunis physiquement lors de colloques ou d'assemblées, intellectuellement du fait de leurs réflexions sur des articles ou ouvrages collectifs, ou bien encore amicalement autour d'un verre de *bunuk* sur le terrain, ce réseau de chercheurs va jouer un rôle déterminant dans la mise en visibilité des pratiques financières dites informelles.

En 1984, JMS faisait soutenir la première thèse en économie sur les tontines (par Jacques Nsolé, devenu ensuite cadre de banque centrale). En dehors d'un cercle d'initiés, mais tout en faisant écho à quelques travaux également précurseurs mais relativement

<sup>26</sup> Le terme est justifié par lui dans les *Monnaies du lien*. Voir notamment Servet (2012b), p. 16.

<sup>27</sup> Servet (2015c, 2017). La thématique est aussi abordée par Meyer (2012), Dissaux et Fare (2016), ou Blanc (2016).

<sup>28</sup> Nous pouvons noter les recherches réalisées par Bouman (1977) dans le premier numéro de la revue *Savings and Development*, Seibel and Massing (1974) ainsi que les travaux d'anthropologues tels Ardener (1964), Geertz (1962), Bascom (1952), Little (1957), Soen et Comarmond (1972) et Wu (1974). Chez les francophones, on pense aux travaux de Peo (1936) en Chine, de Lelart (1976, 1978) en Thaïlande et aux Philippines, de Guy (1974) et Nicolas (1974) en Afrique subsaharienne.



isolés<sup>29</sup> ce type de pratique était alors considéré comme archaïque et symptomatique des « retards » de l'Afrique (et du sud en général). Même les sociologues et les anthropologues n'y prêtaient guère attention. Il va ensuite devenir un champ d'étude à part entière. Avec l'abandon des illusions sur les politiques macroéconomiques de développement, les informalités, y compris financières, vont susciter un regain d'intérêt. Décideurs et intellectuels les plus en vue constataient qu'elles rechignaient à disparaître, mais plus encore s'interrogeaient sur l'existence d'un gisement insoupçonné de ressources. Les tontines, du fait de leur force considérable de mobilisation d'épargne, faisaient soudainement pâlir d'envie les banquiers et leurs instances de régulation. Chercheurs et décideurs ont alors été de plus en plus nombreux à s'intéresser à ce foisonnement de pratiques.

Sur la base de travaux effectués au Sénégal, au Niger, au Mali, au Tchad, en Éthiopie et en Égypte, JMS, accompagné de compagnons de route comme Eveline Baumann, Claude Dupuy, Eddy Bloy, Bernard Haudeville, Michel Dromain, propose une analyse pionnière et toujours d'actualité des informalités financières. L'ouvrage collectif *Épargne et liens sociaux*, paru en 1995, regroupe diverses études de cas qui permettent de monter en généralité et de rejeter trois hypothèses étroitement articulées et alors largement répandues : répression financière, dualisme financier et raisonnement des acteurs en termes de coût/avantage. Selon cette vision, les informalités n'étaient qu'un pis-aller, une réponse fonctionnelle, individuelle et économique aux inefficiences de la finance formelle. Battant en brèche cette interprétation economiciste étroite, l'ouvrage mettait en évidence l'existence d'un *continuum* de pratiques formelles et informelles, non pas cloisonnées de manière étanche mais entremêlées. Il soulignait le foisonnement et la pluralité des informalités, tout en identifiant un soubassement commun : leurs fondements sociaux et culturels et leur enracinement dans un rapport au groupe faisant ainsi écho aux travaux de Douglas et Isherwood<sup>30</sup>. Face à la myopie economiciste, les observations de JMS et de ses collègues offrent la possibilité de « repenser les pratiques informelles, semi-formelles et formelles à travers le cadre culturel qui les supporte, de découvrir des solidarités et des réseaux humains là où la plupart des économistes voudraient ne voir que la confrontation d'offres et de demandes » (Servet, 1995, p. 11). L'*interdépendance* comme condition de reproduction des sociétés apparaît en filigrane.

Cette grille permet de saisir les échecs cuisants des systèmes financiers formels de nombre de pays du Sud, souvent importés du Nord et incapables de gagner la confiance des populations locales. Ce détour par des contrées éloignées des centres où se constitue le savoir économiste dominant va également permettre de nourrir une réflexion sur les potentialités émancipatrices de la finance, réflexion à l'époque résolument novatrice. Puisque la finance est d'abord et avant tout un lien social avant d'être une transaction économique, pourquoi ne pourrait-elle pas être mobilisée comme vecteur de confiance, de lien social et *in fine* de lutte contre l'exclusion ? Le premier sommet du Microcrédit a lieu en 1997, annonçant le début d'une montée en puissance qui verra son point d'orgue en 2006 avec la nobélisation de Mohammed Yunus et de la Grameen Bank. En collaboration étroite avec David Vallat, dont la thèse de doctorat vient de démarrer, JMS initie des travaux précurseurs sur un thème en émergence. Là encore, il fait figure de pionnier, puisque le microcrédit (élargi ensuite à la microfinance) va rapidement devenir un champ d'intervention mais aussi académique à part entière, tant en matière de

---

<sup>29</sup> Voir par exemple Von Pischke, Adams et Donald (1983) ; relayés en France par Kessler et Ullmo (1985).

<sup>30</sup> Douglas et Isherwood (1980).

recherche que de formation. Une décennie plus tard, victime en quelque sorte de son succès, la microfinance est absorbée par les logiques capitalistes et marchandes, reproduisant le mal qu'elle était supposée combattre. JMS, accompagné de plusieurs doctorant.es, va alors consacrer une bonne part de son énergie à combattre cette dérive. En 2006, il publie *Banquiers aux pieds nus*. Situé à mi-chemin entre l'ethnographie comparative et le pamphlet politique, l'ouvrage plaide pour une finance *solidaire*, et non pas capitaliste et commerciale. Là encore, les informalités financières apparaissent comme un prisme d'analyse essentiel pour comprendre les formes multiples d'appropriation, de contournement, mais aussi de rejet et de dérives de la microfinance. Aux exemples ouest-africains, ses premiers terrains de prédilection, s'ajoutent des exemples asiatiques et notamment indiens, nourris par un séjour de dix-huit mois à l'Institut français de Pondichéry. La crise financière de 2008 va l'amener à changer d'échelle : l'observation des pratiques quotidiennes s'articule désormais à celle de ce qu'il appelle « l'empire de la liquidité ». Par rapport à la littérature alors foisonnante sur le sujet, et en écho avec les travaux de l'équipe de Rural Microfinance and Employment (RUME) sur le surendettement – auxquels il participe et qui regroupe une partie de ses anciens doctorant.es – sa contribution consiste à étudier la dimension macro du phénomène.

Son ouvrage de 2015, *La Vraie Révolution du microcrédit*, synthétise et actualise l'édition de 2006, et notamment prolonge la réflexion sur la finance solidaire par le biais des communs (voir troisième partie).

Les textes présentés dans ce volume illustrent à la fois la fécondité des analyses de Jean-Michel, très brièvement résumées ici mais reprises plus en détail dans les chapitres qui suivent, et la manière dont elles ont été enrichies, nuancées ou encore renouvelées, contribuant à l'émergence de ce que l'on pourrait qualifier une « école » de la socioéconomie de la finance (et par extension de la finance et de l'économie solidaire). Celle-ci se poursuit aujourd'hui avec les générations suivantes que sont les doctorant.es et anciens doctorant.es des anciens doctorant.es de JMS...

Un premier thème de renouvellement est celui de l'ambivalence de la finance. S'il apparaît clairement dans ses travaux, c'est finalement de manière disparate et par le biais de terrains ou de niveaux d'analyses déconnectés (la finance solidaire comme lien émancipateur ; la servitude pour dette comme lien d'exploitation ; la financiarisation comme processus globalisé de ponction financière, etc.). Les travaux empiriques de Solène Morvant-Roux, Hadrien Saiag et d'Isabelle Guérin<sup>31</sup> montrent à quel point cette ambivalence doit être saisie dans sa quotidienneté. Ces travaux pointent aussi la nécessité d'interroger les conditions d'une finance solidaire, non pas uniquement à travers des principes normatifs comme ceux de l'économie solidaire ou du partage (voir la troisième partie de cet ouvrage) mais par le biais d'investigations à micro-échelle sur les pratiques *ordinaires* (niveau d'analyse privilégié par JMS mais sans se prêter toutefois à des ethnographies fines). Ces travaux approfondissent aussi la question des hiérarchies sociales, notamment celle de l'appartenance de sexe qui reste un impensé de ses travaux (qu'il reconnaît d'ailleurs bien volontiers). Ici aussi, ses anciens doctorants vont s'attacher à combler ce déficit, nuanciant ainsi certaines conclusions sur les vertus supposées de la finance ou de l'économie solidaire.

Concernant la critique de l'hypothèse de répression financière, qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Certains la jugeront désuète, voire vieillotte. Si le terme n'est plus guère

---

<sup>31</sup> Voir dans ce volume les chapitres d'Hadrien Saiag et d'Isabelle Guérin.

employé, la norme sous-jacente – une finance enchâssée dans des relations personnelles serait incompatible avec le progrès – reste l’horizon à atteindre des approches dominantes contemporaines, aussi bien dans le champ académique que celui des actions de développement. L’un comme l’autre sont aujourd’hui irrigués, ou plutôt inondés, par l’économie comportementale. Or celle-ci est elle-même surplombée – sans nécessairement que ses auteur.es en aient conscience – par une croyance invétérée en la supériorité normative de l’autonomie individuelle et un déni absolu des interdépendances et de tout « ce qui fait lien ». Les travaux récents de Jean-Michel se sont d’ailleurs attaqués à dénoncer ce qu’il interprète comme une nouvelle justification du néolibéralisme, d’autant plus insidieuse qu’elle reste implicite et échappe à tout une partie de la pensée critique. Dans leur analyse des arcanes de la psychologie individuelle, les comportementalistes accordent une attention forte aux normes sociales, au mimétisme et au poids des routines donnant ainsi l’illusion qu’ils ont tordu le cou de l’*homo œconomicus*. « Chassé par la porte », celui-ci revient en fait « par la fenêtre<sup>32</sup> » puisque l’*homo œconomicus* reste l’idéal à atteindre, la voie à poursuivre pour soi-disant tendre vers un monde meilleur et plus juste. Les conceptions (et prescriptions) en matière d’épargne, très en vogue au moment où nous rédigeons cette introduction (mars 2017) sont à cet égard édifiantes. L’entrelacs de dettes et de créances dans lequel les personnes sont impliquées sont reconnues et désormais mesurées (du moins dans leur dimension monétaire) – on note ainsi une certaine avancée depuis les années 1970 – mais elles restent appréhendées comme une entrave à l’idéal de liberté individuelle. Si les pauvres peinent autant à épargner, nous disent les comportementalistes, c’est en raison de diverses anomalies de comportement (comme l’incapacité à se projeter dans l’avenir, la procrastination, l’incapacité à se contrôler, etc.) mais aussi du fait d’une pression sociale excessive : que les personnes soient constamment sollicitées pour subvenir aux besoins de leurs proches serait une raison majeure de « sous-épargne ». Les requêtes incessantes sont ainsi qualifiées de « taxe communautaire<sup>33</sup> », ignorant tout de leur dimension sociale et identitaire. Non pas qu’il faille romantiser ces pratiques réciproques, qui restent traversées d’asymétries et de hiérarchies multiples, mais leurs diverses fonctions ne sauraient être ignorées, qu’il s’agisse de sécurité matérielle sur le long terme, de reconnaissance, de respect, de statut ou tout simplement d’appartenance à un collectif. Les occulter revient à plaider pour une condition humaine dépouillée de sa raison d’être, et pour une société qui ne serait qu’un agrégat d’individus. Une étude expérimentale menée au Malawi conclut par exemple que les comptes d’épargne « ciblés » (*commitment savings accounts*) sont plus efficaces que les comptes d’épargne volontaires parce qu’ils permettent aux personnes de se protéger contre les sollicitations de leur réseau social<sup>34</sup>. Une autre étude au Kenya sur le rôle de l’épargne en matière de santé aboutit à des résultats similaires et les explique par un effet de « comptabilité mentale » qui considère les montants épargnés comme « hors de vue », les protégeant de la sorte des requêtes de l’entourage<sup>35</sup>. Instrumentalisé lorsqu’il s’agit de réduire les risques de prêter aux pauvres dans le cadre du microcrédit, le réseau social est en revanche perçu comme somme de prédatons inefficaces dès lors qu’il s’agit de promouvoir l’épargne formelle. Comme s’il

---

<sup>32</sup> Servet (2018).

<sup>33</sup> Platteau (1997), Karlan *et al.* (2014).

<sup>34</sup> Brune *et al.* (2016).

<sup>35</sup> Dupas et Robinson (2013).

était en pratique possible de dissocier les deux logiques<sup>36</sup>. On notera ici l'extraordinaire capacité des économistes à absorber les acquis de l'anthropologie et de la sociologie économique : la notion de cloisonnement monétaire en est un illustre exemple. JMS avait observé ces pratiques de marquage – affecter tel flux monétaire ou tel support d'épargne à tel usage – sans nécessairement les nommer ainsi (il parlait « d'épargne projet »), et l'on doit à Viviana Zelizer d'avoir su populariser l'expression et la rendre intelligible<sup>37</sup>. La plupart des comportementalistes se sont saisis de cette notion, et au premier abord on peut s'en réjouir, mais en la dépouillant de sa signification originelle – montrer à quel point les transactions monétaires restent indissociables de relations sociales – pour au contraire imaginer des techniques, ou plutôt des dispositifs au sens foucauldien du terme, visant à extirper les personnes de leur environnement social afin de les rendre plus efficaces et soi-disant plus libres. Prenant le contre-pied de ce type d'approche, le chapitre d'Eveline Baumann montre toute l'actualité d'une socioéconomie de l'épargne. Renouant avec l'ouvrage de 1995 auquel elle avait activement contribué, elle prolonge la réflexion en étudiant les ressources renouvelables comme une forme d'épargne *commune*.

Les mutations récentes du paysage financier contribuent également à réinterroger l'articulation entre finance formelle et informelle et entrent en résonance avec l'ascension de ce que JMS appelle l'empire de la liquidité. Deux aspects méritent d'être mentionnés. Le premier concerne l'apparition ou la généralisation dans de nombreux pays émergents de politiques publiques de transferts sociaux. La manière dont ces transferts se combinent avec les pratiques financières est précisément l'objet de deux chapitres de ce volume, qu'il s'agisse de leurs manifestations ordinaires ou de leur articulation avec les politiques d'inclusion financière<sup>38</sup>. Cette dernière articulation coïncide avec l'avènement de ce que Philip Mader nomme « l'inclusion financière digitalisée », à laquelle participe également le *mobile banking* ou portefeuille électronique et son rôle croissant dans les pays les plus pauvres de la planète, depuis la fin des années 2000. En dépassant certaines des barrières multiples et persistantes pour toucher les plus vulnérables, celui-ci a fait naître l'espoir de repousser encore plus loin la fameuse frontière de l'exclusion financière « formelle ».

L'usage du téléphone portable pour effectuer des opérations financières s'est de fait très vite propagé dans les pays en développement et notamment dans les pays d'Afrique subsaharienne. Le succès est pour l'essentiel venu des citoyens et des ruraux émigrés en ville par leurs pratiques de transferts d'argent à destination de la famille restée au village. C'est ce qui explique l'essor fulgurant de M-Pesa au Kenya, accompagnant le rapatriement des revenus vers les campagnes<sup>39</sup>. Là où la microfinance n'a fait que promouvoir le crédit, laissant de côté une large portion des transactions effectuées par les pauvres, la téléphonie mobile a permis de rendre visible (et de marchandiser, rentabiliser) l'ampleur des solidarités familiales qui s'inscrivent dans ce que James Ferguson a récemment qualifié « d'économie morale de la distribution<sup>40</sup> ». Elle a aussi permis de relier des territoires et des populations enclavés où, du fait notamment de la faiblesse des infrastructures de communication et de leur faible rentabilité aux yeux des acteurs

---

<sup>36</sup> Voir Morvant (2006).

<sup>37</sup> Zelizer (1994).

<sup>38</sup> Voir respectivement le chapitre de Hadrien Saiag ainsi que celui de Cyril Fouillet et Solène Morvant-Roux (première et seconde partie de ce volume).

<sup>39</sup> Heyer et Mas (2010) ; Johnson (2013).

<sup>40</sup> Ferguson (2015).

bancaires plus traditionnels, la sécurisation du *cash* est particulièrement problématique. Dans des pays où le taux de pénétration du téléphone portable est supérieur à 100 %, l'intérêt du portefeuille électronique est manifeste. Il fluidifie les envois et paiements en évitant à ceux qui expédient l'argent ou ceux qui le réceptionnent de se déplacer, de risquer de se faire voler l'argent ou encore de dépendre d'intermédiaires multiples, indiscrets et peu sûrs. Enfin, le gain de temps explique aussi ce succès fulgurant. Le portefeuille électronique fabrique également de nouveaux répertoires de pratiques comme le fait de payer ses factures d'eau, électricité ou les frais de scolarité. Les opérations de dépôt et de retrait se sont aussi popularisées parmi les commerçant(e)s ou autres transporteurs habitués à voyager avec de grosses sommes.

Si la confiance dans le système était le principal obstacle au démarrage (erreur liée au numéro de téléphone, disparition du transfert, etc.), les opérateurs ont redoublé d'efforts pour couvrir plus de trois cents millions d'utilisateurs africains en quelques années, alors qu'après trois décennies de croissance, la microfinance à l'échelle mondiale peine à dépasser les deux cents millions de clients. Il a de quoi faire frémir les acteurs traditionnels. Les opérateurs ne cachent pas leur ambition de promouvoir un monde « sans *cash* ». De même, l'articulation entre compte bancaire classique et portefeuille électronique se développe mais certains utilisateurs rêvent de pouvoir rompre définitivement tout lien avec les banques qu'ils considèrent comme inefficaces. L'usage du téléphone portable révolutionne donc le paysage financier.

On ne peut nier le confort qu'apportent ces nouvelles technologies comme les gains de temps, sécurité, rapidité, information en temps réel de l'arrivée effective de l'argent. Ces gains améliorent indéniablement la capacité de réaction familiale face à tous types d'imprévus et en particulier les urgences médicales.

Ces évolutions entrent néanmoins en résonance avec ce que JMS nomme « l'empire de la liquidité » qui éclaire les instruments financiers au prisme de nouvelles formes d'exploitation *via* une prédation institutionnalisée. Dépôts, retraits, transferts et même les paiements *via* le téléphone portable donnent lieu à des commissions. L'État n'est pas en reste puisque chaque opération est sujette à taxation. Les pratiques financières ancrées dans le quotidien et les solidarités familiales des populations du Sud se trouvent ainsi mises à jour et taxées au même titre que s'il s'agissait d'activités lucratives formelles. L'ambition est de raccrocher l'ensemble des pratiques informelles (y compris les tontines, en Côte d'Ivoire). Prélevées sur des millions de transactions, les sommes générées sont colossales et les projections de croissance vertigineuses. Mais la tendance profonde que sous-tendent ces deux dynamiques (digitalisation des transferts sociaux et *mobile banking*) va bien au-delà de la captation de richesse. Elle accompagne aussi l'émergence d'un « néo-individualisme », expression de Berndt et Boeckler pour désigner l'individu que l'on souhaite dépourvu des anomalies comportementales par l'élimination des pratiques jugées archaïques, non modernes<sup>41</sup>. Ils ouvrent la voie à des politiques de développement fondées sur les « *reminders and commitment devices* »<sup>42</sup> pour amener les pauvres (voire tout un chacun) à se comporter de la manière la plus efficace, transformant ainsi les enjeux sociaux en simples défis techniques et marquant le pas vers un individu « désencastré » c'est-à-dire libéré de toutes logiques et obligations collectives.

Ce contexte pousse encore davantage à interroger le potentiel transformateur d'approches alternatives de la finance face à cette accélération de la financiarisation des

---

<sup>41</sup> Berndt et Boeckler (2016).

<sup>42</sup> Dispositifs permettant le rappel constant et le respect des engagements.

économies domestiques mise au service de l'idéologie néolibérale. L'émergence de monnaies électroniques solidaires, comme c'est le cas au Brésil, méritent dans ce contexte toute notre attention<sup>43</sup>. L'un de leurs objectifs est précisément de mettre en place leur propre plate-forme de paiement et de garantir ainsi une appropriation communautaire des gains issus des taxations financières.

Il restera à la socioéconomie à continuer à faire entendre une voix dissonante pour contribuer à saisir les nouvelles formes de l'agir solidaire dans des contextes de plus en plus inégalitaires. Cette réflexion sur les alternatives est une troisième facette des travaux de JMS, exposée dans la partie suivante.

## **Une socioéconomie engagée : alternatives démocratiques et économie solidaire (troisième partie)**

### **Démocratie, solidarité et « petits matins »**

C'est dans un horizon démocratique, tracé par les principes d'égalité de tous avec tous et d'interdépendance de chacun avec le tout social, que Jean-Michel projette les alternatives contemporaines aux mécanismes, notamment financiers, de reproduction de la domination et des inégalités. Au sein d'une génération de penseurs qui ont dénoncé les dérives bureaucratiques, voire autoritaires de la gauche étatiste – on y trouve notamment, en France, des proches de JMS comme Jean-Louis Laville ou Bruno Théret – il se situe dans le courant de la gauche démocratique qui voit dans les initiatives de la société civile le moteur du renouvellement de la solidarité et de l'égalité. Selon cette vision, la solidarité entre pairs dans les pratiques économiques est au centre des alternatives à la vague néolibérale mondiale qui s'étend à partir des années 1980. Ce projet trouve un écho important en Amérique latine, à l'intérieur du courant qui se consolide à la même époque autour de l'économie solidaire (*economía solidaria*), conçue comme une transformation solidaire et démocratique de l'économie populaire, laquelle se caractérise par la mobilisation du travail et des ressources locales et par son imbrication dans les structures domestiques<sup>44</sup>. Sur les terrains africains, la position de JMS se rapproche également de celles d'anthropologues comme Keith Hart, voire Jane Guyer, que leur étude des informalités financières et monétaires<sup>45</sup> et de l'organisation domestique<sup>46</sup> amène à rejeter tout réductionnisme economiciste et tout évolutionnisme modernisateur.

C'est bien la fine connaissance de ces pratiques – y compris de leur ambivalence, liée aux frontières ténues entre solidarité, protection et domination<sup>47</sup> – conjuguée à la conscience des rapports de domination qui conduit ces auteurs, et parmi eux JMS, à centrer leur recherche d'alternatives sur la transformation graduelle des pratiques, des institutions et des principes qui les orientent. JMS se plaît à rappeler qu'il préfère les « petits matins » de l'économie solidaire au « grand soir » d'une illusoire révolution, que celle-ci soit d'ailleurs anticapitaliste ou néomodernisatrice. L'économie sociale et solidaire des francophones, l'économie populaire et solidaire des latino-américains, l'économie *humaine* (*human economy*)<sup>48</sup> des anglophones est présente en puissance dans les pratiques existantes. Elle est constituée, dans les mots de JMS, « d'initiatives

---

<sup>43</sup> Dissaux et Meyer (2017).

<sup>44</sup> Voir notamment, en français, Coraggio (2007), França Filho (2005), Singer (2006).

<sup>45</sup> Hart (1973), Guyer (2004).

<sup>46</sup> Guyer (1983).

<sup>47</sup> Servet (2007b). Voir également Guérin (2013).

<sup>48</sup> Hart (2008).

anticipant un futur déjà présent<sup>49</sup> ». Réaliser ce potentiel demande à ses yeux de développer la solidarité comprise comme « interdépendances recherchées et reconnues voire revendiquées comme telles par les personnes ou par les groupes<sup>50</sup> », soit, comme le formulent par ailleurs Hart, Laville et David Cattani « d'apprendre à être auto-suffisant à un haut degré et à appartenir aux autres<sup>51</sup> ». Marqué par la pensée personnaliste, en particulier celle du dominicain Louis-Joseph Lebreton qui fonda à Lyon en 1941 l'association Économie et Humanisme (éditrice de la revue du même nom, de 1942 à 2007), JMS place l'égalité dans le respect des différences au centre de son éthique. Ce fondement de l'engagement et de la socioéconomie de JMS sont explicités et analysés ici par Sophie Swaton depuis la philosophie économique.

### **Échelles et regards sur des processus et des alternatives complexes**

Une originalité de l'approche des alternatives par JMS est de combiner deux traditions distinctes. La première met l'accent sur des expériences à micro-échelle qui rompent avec les logiques dominantes de financement, de production, d'échange et de consommation : systèmes d'échanges locaux<sup>52</sup>, tontines, associations villageoises d'épargne et de crédit, ou encore épargne en nature<sup>53</sup>. La seconde consiste en l'analyse des ressorts, au niveau des structures à macro-échelle, des rapports d'exploitation et de domination. JMS y contribue en pointant les nouvelles formes d'exploitation contenues dans la financiarisation des rapports sociaux et leur responsabilité dans la crise actuelle<sup>54</sup>. S'agissant du microcrédit, il montre comment il a été soumis à l'hégémonie des principes de concurrence et de propriété privée et mis au service du néolibéralisme<sup>55</sup>. La propriété privée attribue de manière exclusive et absolue des droits d'usage sur les ressources à des individus, groupes d'individus ou entreprises ; quant à la concurrence, JMS y voit un mode d'interdépendance singulier, dans lequel les individus sont considérés comme interchangeable, sur la base exclusive d'un système de prix, sans référence à des principes éthiques sur lesquels pourrait se construire une communauté politique.

Dans ce cadre, les alternatives sont nécessairement multiscalaires. Elles sont ancrées dans les initiatives locales, sans pour autant se replier sur ce niveau, car elles visent également à transformer les logiques macroéconomiques dominantes. À ce second niveau, l'attention prêtée aux alternatives conduit à s'éloigner des discours uniquement critiques. S'agissant de la financiarisation, cette démarche conduit à ne pas se contenter de réclamer son recul et, comme le montre aussi Isabelle Guérin à partir de ses enquêtes sur la microfinance en Inde<sup>56</sup>, à prendre acte que celle-ci a fait naître de nouveaux besoins auxquels il est fondamental de répondre dans une démarche solidaire. De manière générale, l'analyse multiscalaire et attentive aux alternatives s'inscrit dans une position épistémologique singulière pouvant être illustrée par un « double regard<sup>57</sup> » : à la fois

---

<sup>49</sup> Servet (2010), p. 195.

<sup>50</sup> Servet (2013b), p. 197.

<sup>51</sup> Traduction en français, d'après Hart, Laville et Cattani (2010).

<sup>52</sup> Servet (1999a).

<sup>53</sup> Servet (1995).

<sup>54</sup> Servet (2010).

<sup>55</sup> Servet (2015a).

<sup>56</sup> Guérin (2015).

<sup>57</sup> Guérin, Hillenkamp et Verschuur (2016).

« possibiliste<sup>58</sup> », sensible aux initiatives et soucieux de déconstruire les schèmes dominants et de rendre justice à la multiplicité des manières d'être, de faire et de penser ; et critique, interrogeant en permanence la nature des rapports sociaux dans lesquels s'inscrivent initiatives et pratiques plurielles.

Chez JMS, la combinaison de ces deux regards se traduit par une attention permanente à la complexité des processus et aux contradictions qui les traversent. Pour ce qui est de la financiarisation, cette démarche s'appuie notamment sur l'identification de trois niveaux d'analyse interdépendants : la *monétarisation* des conditions d'existence engendrée par la régression de l'autoconsommation et la marchandisation, qui ont rendu nécessaire l'usage de la monnaie au quotidien afin d'assurer la reproduction des foyers ; l'*intermédiation* croissante de l'endettement, de l'épargne, des paiements et des transferts de revenu par de multiples institutions financières ; enfin, la mise en interdépendance de ces institutions et des apporteurs de capitaux à l'échelle planétaire à travers des *marchés financiers spéculatifs*<sup>59</sup>. Ce cadre rend compte à la fois du drainage de ressources et de l'exploitation au profit des institutions et des marchés financiers, permis par l'interdépendance entre les pratiques monétaires des populations et les flux d'argent à grande échelle, et de l'hétérogénéité des acteurs, animés par des mobiles et des logiques spécifiques : populations, banques commerciales ou d'investissement, institutions de microfinance, syndicats, associations mutualistes issues de la société civile, organisations non gouvernementales (ONG), Églises, programmes gouvernementaux, etc.

La possibilité d'alternatives solidaires se situe précisément dans l'hétérogénéité des acteurs et de ces institutions. Les exemples sont donc eux aussi divers : fonds internationaux de garantie permettant d'engager des prêts à partir des ressources épargnées dans des pays en surliquidité bancaire ; institutions de microfinance améliorant l'inclusion financière des populations en offrant des services qui reconnaissent leurs besoins et capacités contributives spécifiques<sup>60</sup> ; monnaies locales et citoyennes<sup>61</sup>, etc. On peut considérer que leur point commun est de faire que la monnaie et la finance servent de liens à des communautés politiques, en s'appuyant sur la gestion des ressources en tant que biens communs comme alternative à l'hégémonie du double principe de propriété privée et de concurrence caractéristique de la financiarisation néolibérale<sup>62</sup>.

### **De Polanyi et Ostrom à Servet : pour une socioéconomie engagée**

Les questions soulevées, dans l'analyse des pratiques monétaires et financières, en matière d'interdépendances, solidaires et démocratiques ou non, de complexité des processus, de rapport des individus au tout social et à la communauté politique, constituent la base d'une proposition théorique plus large de JMS. En relisant et réinterprétant les travaux de Karl Polanyi tout d'abord, d'Elinor Ostrom par la suite, JMS cherche à construire un cadre de compréhension de la pluralité des logiques sous-jacentes aux pratiques de production, de financement, d'échange et de consommation et aux règles d'usage des ressources. C'est dans cette pluralité, et dans les tensions, voire les contradictions qu'elle contient, qu'il engage à découvrir les pratiques et les germes d'une économie solidaire.

---

<sup>58</sup> Hirschman (1971). – Voir aussi l'approche des alternatives de production depuis l'épistémologie des émergences de Boaventura de Sousa Santos et César Rodríguez Garavito (2013).

<sup>59</sup> Servet (2006a).

<sup>60</sup> Guérin (2015).

<sup>61</sup> Blanc (2013), Fare, de Freitas et Meyer (2015), Saiag (2015a).

<sup>62</sup> Servet (2015a), chap. v ; Saiag (2015b).



En s'appuyant sur l'approche de Polanyi<sup>63</sup>, JMS enjoint tout d'abord à distinguer les institutions économiques des principes généraux qui les animent. Les institutions sont des ensembles concrets d'habitudes et de normes, écrites ou orales, historiquement et socialement situées, qui orientent les pratiques<sup>64</sup>. Elles sont extrêmement diverses : places de marché, entreprises, banques, foyers, collectivités territoriales, institutions de protection sociale, ou encore – dans le domaine de l'économie sociale et solidaire – coopératives de consommation, de production ou d'épargne et d'endettement. Les principes sont des idéaux-types ou des modèles abstraits, tirés par Polanyi des travaux d'anthropologues comme Margaret Mead, Richard Thurnwald et Bronislaw Malinowski.

Polanyi en identifie initialement quatre : le principe de redistribution, centré sur un modèle (*pattern*) de centralité ; celui de réciprocité, fondé notamment sur un modèle de symétrie ; celui de *householding*<sup>65</sup>, fondé sur l'autarcie ; et le principe de marché, fondé sur la rencontre d'un groupe d'offre et d'un groupe de demande. Distinguer les principes d'intégration des institutions est fondamental pour saisir que les institutions concrètes sont parcourues par plusieurs principes, et sont donc nécessairement hybrides. Ainsi, par exemple, les marchés, en tant qu'institutions régissant les échanges, prennent des formes historiquement changeantes ; à des degrés divers, ils sont « encastrés », selon l'expression de Polanyi, dans des normes sociales, culturelles ou religieuses dans lesquelles la logique de concurrence et de propriété privée est loin d'avoir toujours dominé et de toujours dominer aujourd'hui, en dépit du discours ambiant<sup>66</sup>.

Pour Polanyi, ces principes permettent de décrire la manière dont le « processus économique » est intégré dans la société à travers les institutions : les principes orientent les institutions qui elles-mêmes assurent l'unité du processus économique, grâce à l'interdépendance de ses parties, et sa stabilité, à travers à la récurrence des parties<sup>67</sup>. Cette vision rencontre celle de JMS sur la nature, variable, des interdépendances entre individus et avec le tout social, dont la solidarité constitue pour lui une modalité particulière. Réinterprétant Polanyi, il propose une actualisation des principes comme formes d'interdépendance entre personnes et entre groupes sociaux induites par les diverses institutions et, plus largement, par les différentes manières selon lesquelles l'économie est intégrée dans la société. À partir de ce choix, qui se différencie notamment de l'opérationnalisation des principes par le type de ressources qu'elles utilisent<sup>68</sup>, JMS souhaite redonner aux principes leur capacité d'analyse des rapports de production. Il s'élève contre une réduction des principes à la seule sphère « de la circulation », fruit selon lui du double effet d'une lecture réductrice de Polanyi par certains auteurs

---

<sup>63</sup> En particulier le chapitre IV de *La Grande Transformation* (Polanyi, 1944/1983), le texte « L'économie comme procès institutionnalisé » (Polanyi et Arensberg, 1957/1975b), ainsi que l'ouvrage posthume *La subsistance de l'homme* (Polanyi, 1977/2011).

<sup>64</sup> Servet (2007b).

<sup>65</sup> Ce principe apparaît au chapitre IV de *La Grande Transformation*. Il a été traduit en français par « administration domestique », bien que la notion d'administration ne soit pas présente dans le concept original de *householding*. Jean-Michel le rapproche plutôt de l'autosuffisance et, dans certains cas, du « partage domestique ». Par ailleurs, le *householding* disparaît de certains textes de Polanyi postérieurs à *La Grande Transformation* (notamment *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*) avant de réapparaître dans *La subsistance de l'homme*, conduisant certains auteurs à le négliger en ne retenant que les trois principes de redistribution, réciprocité et marché.

<sup>66</sup> Hillenkamp et Servet (2015).

<sup>67</sup> Polanyi (1957/1975b), p. 248.

<sup>68</sup> Degavre et Nyssens (2008) ; Lemaître (2013).

marxistes<sup>69</sup>, et du néolibéralisme triomphant, focalisant l'attention sur la sphère de la circulation, au détriment des rapports de production et des règles d'usage des ressources – une position qui est débattue ici par Bruno Théret.

Dans ce cadre, JMS propose une nouvelle définition du principe de réciprocité comme « complémentarité entre éléments distincts occupant des positions symétriques<sup>70</sup> ». Il s'éloigne en cela de la définition originale de Polanyi axée sur la seule symétrie, jugée trop étroite dans le contexte contemporain. Il s'oppose de plus à son interprétation en termes de don contre-don maussien<sup>71</sup>, dont il considère qu'elle repose sur une relation inégale, relevant du principe de redistribution plus que de réciprocité, et qu'elle attire l'attention sur la seule circulation des choses, au détriment des rapports de production. JMS se prononce, par ailleurs, pour une réhabilitation du principe de *householding*, qu'il relie – sans toujours expliquer ses propres variations – au partage, à l'autosuffisance et à la solidarité.

Sur cette base, JMS définit l'économie solidaire à partir de ses logiques de fonctionnement, évitant ainsi de l'assimiler à un ensemble prédéterminé d'organisations, qui seraient caractérisées par leur forme légale. Reconnaisant que les solidarités peuvent prendre appui tant sur le principe de redistribution, de *householding* que sur la réciprocité, c'est à cette dernière qu'il identifie finalement le fondement théorique de l'économie solidaire, car elle oppose la symétrie au « rapport hiérarchique (imposé ou accepté) entre éléments centraux et périphériques<sup>72</sup> » typique de la redistribution.

Tournée vers une approche institutionnelle des alternatives et de l'économie solidaire, propre à rendre compte de la complexité contemporaine de ce champ, la réinterprétation de Polanyi par JMS n'est pas sans laisser des questions ouvertes, ni sans soulever des débats de fond. Spécifier et opérationnaliser les principes, en particulier la réciprocité et le *householding*, reste une tâche non entièrement résolue. Plusieurs propositions de caractérisation du principe de *householding* se croisent. Marlyne Sahakian propose ici de lire ce principe comme une forme de partage entre pairs ; Isabelle Hillenkamp<sup>73</sup> le caractérise par ailleurs par la recherche d'autosuffisance au sein d'un groupe clos quoique non nécessairement autarcique, ce qui n'exclut pas des formes inégalitaires ni des rapports de pouvoir. Pour ce qui est du principe de réciprocité, Sophie Swaton montre ici, à partir de l'éthique du *care* liant interdépendance et vulnérabilité, que ce principe peut être émancipateur – une démonstration qui fait écho aux positions développées par ailleurs depuis le féminisme par Florence Degavre et Magalie Saussey<sup>74</sup>. Voyant dans les écrits récents de JMS une superposition, à géométrie variable, entre réciprocité, commun et partage, Bruno Théret critique pour sa part le rejet par JMS de la conception de la réciprocité en termes de don contre-don. Il y voit le signe d'une attirance pour un principe dont « tout conflit est évacué » et le refus d'« une conception de la

---

<sup>69</sup> Il s'agit notamment de l'introduction de l'édition française de *Trade and Market in the Early Empires : Economies in History and Theory* par Maurice Godelier, traduite, sous son influence, par *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* (Polanyi et Arensberg, 1957/1975a). Godelier considère qu'un rapport social n'est déterminant que s'il joue le rôle de rapport de production, ce que Polanyi n'aurait pas saisi et ce qui expliquerait son incapacité à réélaborer le matérialisme historique. Dans une nouvelle édition en français de l'ouvrage (à paraître), Jérôme Maucourant revient de manière critique sur cette interprétation de Polanyi par Godelier.

<sup>70</sup> Servet (2013b), p. 196.

<sup>71</sup> Voir notamment Godbout (1992) ainsi que Caillé (2003), en particulier la note n° 9 p. 232.

<sup>72</sup> Servet (2013b), p. 196.

<sup>73</sup> Hillenkamp (2013b), p. 215-239.

<sup>74</sup> Degavre et Saussey (2015).

réciprocité moins idéaliste, plus agonistique et pouvant être non égalitaire », laquelle est présente chez Mauss. Hillenkamp montre également ici, à partir de l'expérience brésilienne de l'économie solidaire, que la recherche d'alternatives démocratiques ne peut se limiter aux initiatives et aux institutions économiques, fussent-elles abordées à leurs différents niveaux. Les sujets politiques, les mobilisations et les luttes pour la démocratisation, et avec elles la place du conflit, sont pour elle centrales dans la construction des alternatives.

Enfin, ces dernières années, la multiplication d'acteurs aux horizons variés se réclamant de nouvelles logiques de partage a conduit JMS<sup>75</sup> à infléchir ses catégories d'analyse pour tenter d'en distinguer les modalités solidaires et démocratiques. JMS recroise la trajectoire de David Vallat qui relève lui aussi, à l'occasion de son chapitre, les paradoxes inhérents à l'économie dite « collaborative » et identifie, en croisant la grille polanyienne et celle des sciences de gestion, des idéaux-types pour baliser ce champ. De la même manière, Marlyne Sahakian part ici de l'hétérogénéité des initiatives se revendiquant de l'économie du partage, qu'elle propose de distinguer par différentes formes de gouvernance dans les rapports de *householding*.

Parmi les acteurs de l'économie du partage ou collaborative, on trouve en effet des éléments aussi divers, voire opposés, que, d'une part, des mouvements contestataires s'opposant à la privatisation des ressources et à la destruction d'espaces publics, et, d'autre part, des formes de location, de participation au capital et, plus largement, de marchandisation présentées comme de nouvelles modalités de partage. Au sein même des mouvements contestataires, la revendication d'une gestion collective des ressources cache des dissensions entre ceux qui entendent confier cette gestion à la puissance publique et ceux qui prônent la construction de modes d'organisation communautaire. L'affichage de nouveaux slogans altermondialistes ne saurait résumer la diversité des initiatives locales.

Face à ce foisonnement, JMS met l'accent sur les règles d'usage et d'accès aux ressources. Il propose de situer les logiques de partage sur un *continuum* allant de la simple division des ressources – ce qui constitue à ses yeux un « détournement mercantile » de cette logique – au partage dans un commun à caractère solidaire et démocratique. Ce second pôle correspond à un idéal-type de gestion des ressources par une communauté dont les règles se caractérisent selon lui par :

... la démocratie régissant les rapports entre les diverses parties prenantes de l'usage ou de la co-production de ces biens et services qui en sont le support ; le souci des autres (présents et avenir) à travers les conditions [du] renouvellement [de la ressource] et donc la recherche d'une soutenabilité de l'usage ; et le partage, non pas au sens d'une division mais d'un accès et d'un usage établis en proportion des besoins reconnus de chacun. (Servet, 2014, p. 28.)

On retrouve ici les éléments clés de démocratie et de solidarité de la pensée de JMS sur les alternatives, appuyés désormais sur le cadre d'analyse de la gouvernance des ressources en commun élaboré par Elinor Ostrom<sup>76</sup>. Cohérente avec l'approche méthodologique polanyienne distinguant principes et institutions, l'approche institutionnaliste qui sous-tend cette proposition considère le commun non pas comme une simple forme de propriété, mais comme le résultat d'un ensemble de règles d'accès et d'usage. Il suppose la définition du groupe de producteurs et d'usagers de la ressource, la connaissance des conditions d'accès, le contrôle de l'usage, la capacité à arbitrer

---

<sup>75</sup> Servet (2014).

<sup>76</sup> Ostrom (2005), Ostrom *et alii* (2002), Ostrom et Basurto (2013).

d'éventuels conflits et à appliquer des sanctions, ainsi qu'à s'adapter aux changements<sup>77</sup>. La ressource elle-même est définie comme un rapport entre des moyens et des fins socialement construits.

En rétablissant la complexité du commun en tant qu'institution, il est possible de considérer que sa gouvernance obéit, selon des configurations variables, aux principes de réciprocité, de *householding* et de redistribution. JMS voit dans les deux premiers cas – réciprocité et *householding* – l'institutionnalisation de formes *solidaires* de partage, alors que la prédominance du principe de redistribution correspond pour lui à une institutionnalisation de formes de protection<sup>78</sup>. Cette conception des communs comme institutions hybrides traversées par les différents principes d'intégration économique, se combine finalement avec celle des marchés, abordés dans le même cadre. Elle invite, fondamentalement, à porter l'attention sur les *articulations* : articulations entre ces principes mais aussi entre institutions, ce qui conduit JMS à l'hypothèse qu'« aucun marché ne saurait exister sans l'accès des participants à des ressources partagées<sup>79</sup> ».

Cette hypothèse le démarque finalement de ceux, y compris Ostrom, qui voient dans les communs une « troisième voie » entre marché et État, comme s'il était possible d'isoler ces institutions et de les réduire à une logique unique. La prise en compte de la complexité institutionnelle et de la pluralité des principes confère sa richesse à la socioéconomie de JMS, en même temps qu'elle suscite des besoins permanents de précision, d'opérationnalisation et de cohérence interne. Ce livre témoigne de ce flux d'échange, d'avancées collectives et de controverses constamment nourries, y compris bien sûr et peut-être plus encore depuis sa retraite, par Jean-Michel Servet lui-même.

---

<sup>77</sup> Servet (2014), p. 32-33.

<sup>78</sup> *Ibid.* p. 36.

<sup>79</sup> *Ibid.* p. 36.